

1638.

ment dans l'Université de Franeker, durant son séjour en Frise. Il fit aussi sa cour au sieur Juste de Lire, ou *Liraus*, Professeur en Histoire & en Humanitez, & il le pria de vouloir se joindre au sieur Schotanus pour solliciter auprès du Senat, ou Conseil de la Ville, l'érection d'une seconde Chaire en Medecine. La consideration de M. Reneri qui s'interessoit dans cette affaire fit agir ces deux Messieurs avec assez d'ardeur & de bonne foy : & non contents d'exposer au Senat la necessité d'une seconde Chaire de Medecine, ils luy proposerent encore M. Regius comme le sujet le plus capable qu'ils connussent pour la remplir. Le Senat dont les membres particuliers n'avoient pas encore ouï parler de M. Regius écouta la premiere proposition assez volontiers, sur tout après avoir eü le consentement du Sieur Stratenus, à qui il s'agissoit de donner un Collegue, sans préjudice de son honneur & de ses interêts. A cette nouvelle, le nombre des concurrents à la Chaire future, se multiplia en peu de temps. Les autres Professeurs, & quelques personnes qualifiées de la Ville, dont M. Regius n'étoit pas connu, presenterent leurs amis, ou leurs créatures à l'envy pour la remplir. On en produisit deux entre les autres qui étoient soutenus d'un grand mérite personnel, & de très-puissantes recommandations; l'un excelloit dans la Botanique; l'autre avoit une grande connoissance de la Medecine en general, de la Philosophie, des Mathematiques, des Langues Orientales, & particulièrement de l'Arabe.

L'éclat que fit cette affaire ne manqua point d'animer les esprits des Disciples de M. Regius. Ils étoient en petit nombre, mais pour la plupart jeunes Gens de famille très-bien élevez, & presque tous déjà en état d'entrer en charge. Ils crurent que l'occasion qu'ils cherchoient de le servir étoit venue, & n'épargnerent ni leurs parens ni leurs amis pour obtenir les suffrages du Senat en sa faveur. Quoique M. Regius fût Docteur en Medecine, & qu'il ne luy manquât rien de ce qui pouvoit le faire aspirer legitiement à cette chaire, il étoit néanmoins en danger de se voir exclus par la brigade des deux autres. Mais l'approbation qu'avoit son écrit de Physiologie jointe à la difference que l'on remarquoit dans la maniere de raisonner qui distinguoit ses Disciples d'avec ceux des Ecoles publiques & vulgaires, fit juger qu'il avoit

Epist. ad P.  
Dinet. art. 15.  
Item Narrat.  
Hiflor. Acad.